Envoyé en préfecture le 21/05/2026
Reçu en préfecture le 21/05/2026
Publié le
ID : 056-215601006-20260520-44_2026-DE

Mairie · Ti-kêr
Langonnet • Langoned

COMMUNE DE LANGONNET – 56630

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE PUBLIQUE DU 20 MAI 2026

Délibération n° 44_2026

Objet : Budget Assainissement. Décision modificative n°2

Nombre de conseillers
En exercice:19
Présents: 16
Votants : 19

L'an deux mil vingt-six, le vingt mai, le Conseil municipal de la Commune de LANGONNET dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au Centre Culturel, sous la présidence de M. Éric JEAN, maire.

Date de convocation du Conseil municipal : le onze mai deux mille vingt-six.

Présents : M. JEAN Éric ; Mme CORFDIR Claudine ; M. BARBEREAU Thierry ; Mme WALLET Sigrid ; Mme PICARDA Anne-Marie ; M. DERENNE David ; M. BLANES Frédéric ; Mme BOUTTIER Martine ; M. BRETEAU Alain ; M. DERRIEN Thomas ; Mme CLAVIER Carole ; M. CLAVIER Jean-Claude ; M. BERNARD Gilles ; Mme MONFORT Marie-Christine ; M. LE CRAS Yann ; Mme LE JORT Marion.

Représentés : M. SIMON Fabien (pouvoir Mme CORFDIR Claudine) ; Mme BOTTARELLI Laëtitia (pouvoir Mme WALLET Sigrid) ; Mme RAMATCHANDIRIN Emmanuelle (M. BLANES Frédéric).

Mme CORFDIR Claudine a été désignée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire propose la décision modificative suivante, afin :
- d'intégrer les amortissements pour les subventions et les investissements
- d'ajuster le solde d'exécution reporté au CFU 2025
- de rééquilibrer les sections en conséquence
- de reventiler les dépenses d'investissement entre matériel et études

Fonctionnement	
Dépenses	
042-6811	8532,36
023 - Virement à la section d'investissement	872,57
Recettes	
042-747	9404,93
Investissement	
Dépenses	
040-13918	9404,93
2156- Matériel spécifique	-10800,00
203- Frais d'études	10400,00
Recettes	
040-2803/2818/28156	8532,36
021- Virement de la section d'investissement	872,57
001- Solde d'exécution reporté	-400,00

Envoyé en préfecture le 21/05/2026
Reçu en préfecture le 21/05/2026
Publié le
ID : 056-215601006-20260520-44_2026-DE

Après délibération, le conseil municipal valide à l'unanimité la DM n°2 du budget assainissement.

Pour copie conforme,

Le Maire

Éric JEAN

MAIRIE DE LANGONNET (Morbihan)